

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 30 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 19 septembre 2024

Date d'affichage 19 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice 32

Présents 22

Votants 30

Etaient présents : Thierry RENOUF, Mohamed MAÂCHE, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Sylvain JOBEY, Virginie DALY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE et Aurélie TRAORE **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Jacqueline BAZILLE, Nadia DAMART, Allan BERTU et Cédric EVANO **avaient respectivement donné pouvoir à :** Thierry RENOUF, Inès TOROND-MOYA, Mohamed MAÂCHE, Philippe GIRONDEL, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Jean-Claude ESTIENNE et Sonia CANTELOUP.

Absents excusés : Martine LHERMENIER, Elodie LEPESQUEUX, Pascal ESNOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Nadia DAMART, Allan BERTU et Cédric EVANO.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2024-095 – FORUM DE DÉCOUVERTE DES METIERS D'IFS # LES METIERS EN TOURNEE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE REGIONALE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS DE NORMANDIE

La Ville d'Ifs organise depuis 2016 le Forum de Découverte des Métiers qui constitue une manifestation inscrite dans la dynamique locale Ifoise et intercommunale, permettant la rencontre entre professionnels et jeunes afin d'enrichir concrètement la connaissance du jeune quant à la diversité des métiers possibles et des tâches liées à ceux-ci. La 4ème édition de ce Forum de Découverte des Métiers a eu lieu en mars 2022 et a réuni plus de 800 collégiens et 60 professionnels.

Cet évènement a notamment pour objectifs de :

- ✓ Favoriser la découverte de métiers peu, mal ou pas connus notamment des « filières normandes » et des métiers en tension ;
- ✓ Favoriser la transmission d'informations concrètes (présence de professionnels pratiquant le métier, démonstrations...) avec une approche pédagogique et des supports « ludiques » ;
- ✓ Organiser une manifestation à destination non seulement des jeunes mais également de leurs parents ;
- ✓ Contribuer à ouvrir le milieu économique ifois sur la vie de la commune et ses habitants ;
- ✓ Développer le partenariat avec des acteurs ifois (entreprises, lycées, collèges...) ;
- ✓ Ouvrir la possibilité à certains établissements de tenir un rôle actif dans le déroulement de la manifestation.

La Ville a donc développé cet évènement avec les partenaires locaux intervenant sur les sujets de la découverte des métiers et l'orientation et notamment avec la Région Normandie. La Ville d'Ifs a ainsi pu s'appuyer sur les services régionaux pour mettre en place des animations de découverte des métiers le jour de l'évènement. En effet, à la suite de la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, la Région Normandie a adopté une stratégie régionale de l'orientation en 2019 dont elle a confié la mise en œuvre à l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie.

Créée en janvier 2020, cette Agence a pour mission :

- ✓ **D'informer et de conseiller tout public** en phase d'orientation ou de recherche d'emploi sur les métiers, les formations, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les dispositifs d'évolution de carrière et leurs modalités de financement, l'emploi et la création d'activité ;
- ✓ **D'organiser des actions de découverte des métiers** en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, notamment dans les établissements scolaires et universitaires à travers un événement intitulé **Tournée des Métiers** ;
- ✓ **De développer l'ambition des jeunes normands** et la compétence à s'orienter tout au long de la vie ;
- ✓ **De lutter contre le décrochage scolaire et les stéréotypes** ;
- ✓ **D'encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
- ✓ **De coordonner, d'animer et de fédérer le Rés'O Pro normand** (Service Public Régional de l'Orientation élargi), de **partager la connaissance des réalités des territoires** avec les acteurs de proximité et **d'accompagner les professionnels de l'orientation et les équipes éducatives** en mettant à leur disposition des outils innovants et ludiques (pop-up métier, expérience métiers, motion design, publications thématiques...) ;
- ✓ Et enfin de **renforcer le lien avec les acteurs de l'économie régionale**, de sorte que l'Agence serve de trait d'union avec le monde éducatif et les élèves, apportant ainsi une valeur ajoutée au système d'orientation actuel, notamment au travers de son dispositif Fabrique des Compétences et de sa plateforme de mise en relation, Destination Métier.

Ainsi, étant donné les missions confiées à l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie et l'évènement déjà mis en place sur la commune, les deux partenaires proposent de coordonner ensemble l'organisation de la prochaine édition de l'évènement intitulé **Forum de découverte des Métiers d'Ifs # Les métiers en tournée** qui se tiendra le jeudi 12 décembre 2024 à Ifs.

Une convention de partenariat est donc formalisée pour permettre l'organisation de l'évènement. Ce document précise la répartition des tâches, des moyens et des ressources entre la commune d'Ifs et l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel venant préciser la mission confiée aux régions en matière de service public de l'orientation et des métiers et notamment son dispositif « Métiers en tournée » ;

VU le projet de convention de partenariat entre l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers et la Ville d'Ifs pour l'organisation de la prochaine édition du Forum de Découverte des Métiers d'Ifs # Les Métiers en Tournée qui aura lieu le 12 décembre 2024 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 27 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT la complémentarité des objectifs et des missions confiées à l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie avec les orientations mises en œuvre par la Ville d'Ifs sur les différentes éditions de cet évènement de Forum de Découverte des Métiers ;

CONSIDÉRANT le partenariat d'ores et déjà existant entre l'Agence Régionale de l'Orientation et des métiers et la Ville d'Ifs sur les éditions précédentes du Forum de découverte des métiers organisé à Ifs ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers pour l'organisation de la prochaine édition du Forum de Découverte des Métiers, ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la convention.

Ifs, le 30 septembre 2024

Le Maire,
Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 3 octobre 2024

Affichée le : 3 octobre 2024

Acte à classer

2024-095

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-03T14-33-37.00 (MI255944371)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20241003-2024-095-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Forum de découverte des métiers d'ifs # Les métiers en tournée - Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec l'agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie

Date de décision : 03/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-095.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[15a.Convention
29082024.PDF](#)

Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/10/24 à 12:03

Date 03/10/24 à 14:33

Date 03/10/24 à 14:40

Par [LELONG EMILIE](#)

Par [LELONG EMILIE](#)



CONVENTION DE PARTENARIAT **Entre l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie** **Et la commune d'IFS**

Entre les soussignés :

L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie,
L'Atrium – 115 boulevard de l'Europe – 76100 Rouen,
Représentée par M. Hervé MORIN, Président du Conseil d'Administration,
Ci-après désignée par « l'Agence »,

Et

La commune d'IFS
Adresse : Hôtel de Ville, Esplanade François MITTERRAND
Représentée par Michel PATARD-LEGENDRE, Maire
Ci-après désignée par « La commune d'IFS »,

Préambule

Dans le cadre de sa nouvelle compétence sur l'information métiers, la Région Normandie a adopté une stratégie régionale de l'orientation en 2019 dont elle a confié la mise en œuvre à **l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie**.

Créée en janvier 2020, cette Agence a pour mission :

- ✓ **D'informer et de conseiller tout public** en phase d'orientation ou de recherche d'emploi sur les métiers, les formations, la Validation des Acquis de l'Expérience, les dispositifs d'évolution de carrière et leurs modalités de financement, l'emploi et la création d'activité,
- ✓ **D'organiser des actions de découverte des métiers** en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis ainsi que des étudiants, notamment dans les établissements scolaires et universitaires,
- ✓ **De développer l'ambition des jeunes normands** et la compétence à s'orienter tout au long de la vie,
- ✓ **De lutter contre le décrochage scolaire et les stéréotypes,**
- ✓ **D'encourager la mixité des métiers et l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes,
- ✓ **De coordonner, d'animer et de fédérer le Rés'O Pro normand** (Service Public Régional de l'Orientation élargi), de **partager la connaissance des réalités des territoires** avec les acteurs de proximité et **d'accompagner les professionnels de l'orientation et les équipes éducatives** en mettant à leur disposition des outils innovants et ludiques (pop-up métier, expérience métiers, motion design, publications thématiques...),
- ✓ Et enfin de **renforcer le lien avec les acteurs de l'économie régionale**, de sorte que l'Agence serve de trait d'union avec le monde éducatif et les élèves, apportant ainsi une valeur ajoutée au système d'orientation actuel, notamment au travers de son dispositif Fabrique des Compétences et de sa plateforme de mise en relation, Destination Métier.

Située à Rouen et à Hérouville-Saint-Clair, l'Agence est également présente dans de nombreuses manifestations, au plus près des territoires.

Par ailleurs, porte d'entrée sud de l'agglomération caennaise avec plus de 12 000 habitants, **la commune d'Iffs** organise depuis 2016 le Forum de Découverte des Métiers qui constitue une manifestation inscrite dans la dynamique locale Iffoise et intercommunale ; celle-ci permet la rencontre entre professionnels et jeunes afin d'enrichir concrètement la connaissance du jeune quant à la diversité des métiers possibles et des tâches liées à ceux-ci : La 4^{ème} édition de ce Forum de Découverte des Métiers a eu lieu en mars 2022 avec la participation de l'Agence au sein du comité de pilotage et son accompagnement à la mise en œuvre avec ses professionnels et ses outils en amont et le jour de la manifestation.

Cet évènement a notamment pour objectifs de :

- ✓ **Favoriser la découverte de métiers peu, mal ou pas connus** notamment des « filières normandes » et des métiers en tension,
- ✓ **Favoriser la transmission** d'informations concrètes (présence de professionnels pratiquant le métier, démonstrations...) avec **une approche pédagogique et des supports « ludiques »**,
- ✓ **Organiser une manifestation à destination** non seulement des jeunes mais également **de leurs parents**,
- ✓ Contribuer à **ouvrir le milieu économique** iffois sur la vie de la commune et ses habitants,
- ✓ Développer le **partenariat avec des acteurs iffois et du sud de l'agglomération caennaise** (entreprises, lycées, collèges,...),
- ✓ Ouvrir la **possibilité à certains établissements de tenir un rôle actif** dans le déroulement de la manifestation,

Ainsi, au vu de leurs compétences respectives et de leurs engagements, l'Agence et la commune d'Iffs souhaitent **agir ensemble pour le développement et l'information sur les métiers auprès d'un large public et notamment les collégiens des établissements ciblés.**

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objectif de créer les conditions d'une coopération renforcée à travers la co-organisation de la nouvelle édition du Forum de découverte des métiers de la ville de Iffs dénommé « Forum de découverte des métiers de Iffs # Les métiers en tournée » qui se tiendra le 12 décembre 2024 à Iffs.

Elle définit les engagements et les responsabilités de chacune des parties.

ARTICLE 2 : Modalités et organisation du partenariat

2-1 : Animation et suivi du partenariat

Un comité de pilotage est constitué pour l'organisation de la manifestation. Il est composé :

- ✓ Des deux référents de projets de l'Agence et de la commune d'Iffs nommés à l'article 2-4,
- ✓ D'élus et de services de la commune d'Iffs mobilisés sur les différents sujets de réalisation de la manifestation ; Développement local, Cadre de vie-urbanisme-environnement, Education-enfance-jeunesse, Communication, Cabinet.
- ✓ D'agents de l'Agence mobilisés sur l'organisation de la manifestation,

- ✓ De partenaires du secteur économique local.

Le comité de pilotage se réunit régulièrement sur invitation de la commune d'Ifs en concertation avec l'Agence pour mettre en commun et suivre l'organisation et la coordination des différents sujets. Le comité de pilotage prend les décisions nécessaires à l'organisation de la manifestation. L'ordre du jour des rencontres et l'animation du comité de pilotage se font en accord avec les deux référents de projets nommés à l'article 2-4.

Les référents de projets sont chargés, pour ce qui les concerne, du suivi et de l'application des tâches définies par le comité de pilotage. Si un accord n'est pas trouvé lors d'un temps de réunion du comité de pilotage, les référents de projets sont chargés de coordonner la prise de décision via leurs hiérarchies respectives et d'en informer le comité de pilotage.

2-2 : Engagements des partenaires

L'Agence Régionale de l'Orientation de Normandie et la commune d'Ifs sont chargées de mettre en œuvre un événement nommé Forum de Découverte des Métiers d'Ifs # Métiers en tournée comprenant l'organisation d'une journée de découverte de métiers et d'une soirée à destination des parents sur le thème de l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation.

Pour ce faire, chaque partie s'engage à mobiliser ses ressources, ses outils et ses personnels garantissant la bonne marche de construction du projet dans le respect des objectifs et des orientations de chacun.

Dans ce cadre, la commune d'Ifs s'engage à ;

- ✓ Co-animer le comité de pilotage permettant la mobilisation des parties et le suivi de l'avancement du projet,
- ✓ Favoriser la participation des acteurs économiques du territoire à l'évènement en transmettant à l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers toutes les coordonnées des entreprises ayant déjà participé aux événements précédents et en transmettant aux acteurs économiques un courrier nominatif pour encourager leur participation,
- ✓ Assurer, en associant l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers, la mobilisation des collèges à la journée de découverte des métiers et à la soirée dédiée à l'orientation en direction des parents,
- ✓ Informer les acteurs de l'emploi du territoire de l'organisation de la manifestation pour leur permettre d'être relais de communication auprès de leurs publics,
- ✓ Assurer la relation partenariale avec le Lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration François Rabelais et l'IUT Infocom situé à Ifs pour leur permettre de prendre part à l'évènement selon leurs missions pédagogiques et éducatives,
- ✓ Mettre à disposition le lieu d'accueil de la journée dédiée à la découverte des métiers et solliciter l'IUT Infocom situé à Ifs pour la mise à disposition du lieu d'accueil de la soirée,
- ✓ Coordonner la création des supports d'évaluation de la manifestation à destination des visiteurs et des partenaires avec l'IUT Infocom d'Ifs à partir du cahier des charges transmis par l'Agence et selon la faisabilité des missions pédagogiques et éducatives de l'établissement,

- ✓ Mobiliser les agents de la commune sur la coordination, le suivi, les installations techniques, la mise en place et la communication de l'évènement selon les modalités définies en comité de pilotage,
- ✓ Participer à la coordination de la soirée dédiée à l'orientation du parcours éducatif et professionnel des jeunes,

L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie s'engage à :

- ✓ Assurer la régie technique de l'évènement ; logistique, signalétique, installation selon les échanges et les décisions prises en comité de pilotage,
- ✓ Assurer la mobilisation de ses partenaires régionaux en compléments des entreprises locales identifiées pour participer à l'évènement :
 - Branches professionnelles, filières
 - OPCO
 - Institutionnels et collectivités
 - Entreprises partenaires
- ✓ Centraliser les inscriptions du public via la plateforme régionale et en lien avec les services de la commune d'Ifs,
- ✓ Favoriser la présence de véhicules de démonstration grandeur nature en extérieur dont la LéoMobile de l'Agence,
- ✓ Préparer et imprimer les éléments de communication et les partager avec le service communication de la commune d'Ifs pour assurer une large diffusion :
 - Visuels ; affiches, supports numériques ...
 - Communiqué de presse
 - Guide du visiteur (Pôles métiers / Plan / Modalités)
- ✓ Coordonner l'inauguration et le temps officiel selon les modalités définies par le comité de pilotage,
- ✓ Diffuser des informations en amont, pendant et après l'évènement sur les réseaux sociaux et la presse,
- ✓ Mettre à disposition du service jeunesse de la commune d'Ifs les outils pédagogiques pour l'animation d'un stand dédiée à la découverte des métiers,
- ✓ Transmettre le cahier des charges de l'évaluation de la manifestation auprès des partenaires et des publics aux services de la commune d'Ifs.

2-3 : Engagements financiers des partenaires

L'Agence Régionale de l'Orientation et des métiers et la commune d'Ifs s'engagent à prendre en charge les dépenses liées à l'organisation de l'évènement selon les modalités définies en comité de pilotage. Par ailleurs, au-delà de la mobilisation des ressources internes des deux entités, les dépenses spécifiques complémentaires sont nécessaires et supportées de la façon suivante :

La commune d'Iffs s'engage à prendre en charge :

- ✓ Les dépenses de repas des convives chargés de la présentation des métiers et de la coordination globale de l'évènement.
- ✓ Les dépenses liées à d'éventuels supports de communication qui seraient réalisés en complément des supports mis à disposition par l'Agence.

L'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie s'engage à prendre en charge :

- ✓ Les dépenses liées à l'inauguration et au temps officiel de l'évènement.
- ✓ Les éventuelles dépenses complémentaires liées à la création des supports de communication dédiés aux évènements des Métiers en tournée.

2-4 : Contacts des référents

Pour la commune d'Iffs :

Mme Caroline Lecapitaine

Responsable du projet social de territoire

Commune d'Iffs

dsl@ville-ifs.fr

02 31 35 27 24

Pour l'Agence :

M. Fabrice Porterie

Coordonnateur Territorial Caen-Sud Pays d'Auge

Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers

fabrice.porterie@orientation-normandie.fr

07 85 79 28 33

ARTICLE 3 : Durée de la convention

La présente convention est conclue de sa date de signature jusqu'à la fin de la durée d'organisation et d'évaluation de l'évènement.

Au cours de sa période de validité, la convention peut être modifiée par avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties.

ARTICLE 4 : Résiliation

La résiliation de la convention peut être prononcée :



- ✓ Avant le terme fixé à l'article 3, à la demande de l'une ou l'autre des parties, sous couvert de leurs instances de gouvernance,
- ✓ En cas de dissolution de l'une ou l'autre des parties,
- ✓ De plein droit, en cas de manquement par l'une ou l'autre des parties à l'une de ses obligations, telles que définies dans la présente convention, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet dans un délai de 15 jours.

ARTICLE 5 : Règlement des litiges

Les signataires s'efforceront de régler à l'amiable leurs éventuels différends relatifs à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention.

En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation de la convention, les signataires s'engagent à se rapprocher pour régler celui-ci dans les meilleurs délais.

Fait à Ifs, en deux exemplaires originaux, le

Le Président du Conseil d'Administration de
l'Agence régionale de l'Orientation et des Métiers
Hervé MORIN

Le Maire de la commune d'Ifs